



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

**Déposé / Reçu le**

**06 JUL. 2020**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



**\*20079735\***

N° d'entreprise : **0429 199 165**

Dénomination

(en entier) : **Cullen International SA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **Clos Lucien Outers, 11-21/1 B-1160 Auderghem**

**Objet de l'acte : Reconduction**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale des actionnaires du 18/06/2020

L'assemblée renomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2021 les administrateurs suivants :

Madame Jean Cullen

Monsieur Bernard Cullen

Monsieur Graham Tidd

Monsieur Philippe Defraigne

BVBA All Together, représentée par Monsieur Bruno Segers

Monsieur Bernard Marr

Les administrateurs renomment Madame Jean Cullen comme administrateur délégué et présidente du Conseil d'Administration.

Mme Michèle Ledger est également renommée pour la même période comme délégué à la gestion journalière jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2021. Il peut être mis fin au mandat de cette déléguée à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats et documents administratifs liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

L'assemblée nomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2021 les suppléants à la déléguée à la gestion journalière suivants :

Monsieur Ezequiel Dominguez

Monsieur Philippe Defraigne

Mr Defraigne et Mr Dominguez sont nommés en cas de défaillance de Mme Ledger, si celle-ci se trouve dans l'incapacité d'assurer ses fonctions, pour la même période jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2021. Il peut être mis fin à leurs mandats de délégués suppléants à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats et documents administratifs liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

Les administrateurs nomment Monsieur Graham Tidd en tant que suppléant si Madame Jean Cullen, administrateur délégué et présidente du Conseil d'Administration, devait se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions temporairement. Si Monsieur Graham Tidd devait à son tour se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions de Président et administrateur délégué suppléant, Monsieur Philippe Defraigne assurerait ce rôle jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2021.

Jean Cullen

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).